

CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT CENTRE VAL-DE-LOIRE

Le service Formation Professionnelle de la CMA de Loir-et-Cher

DETERMINER SES PRIX DE REVIENT

Durée

2 jours

Public concerné

Chefs d'entreprise (artisans, commerçants...), conjoints, salariés, Tout public

Prérequis

Aucun prérequis

Nombre de participants

6 à 8 stagiaires

A déterminer si formation intraentreprise

Tarif*

• Artisans et conjoints :

35 Euros/stagiaire, à la charge de l'entreprise, à verser au moment de l'inscription.

• Salariés et autres publics :

245 Euros par stagiaire,

Prise en charge possible par les organismes de financement de formation (OPCO, Pôle Emploi, selon statut)

• Formation intra entreprise :

Devis sur demande

*Se renseigner pour connaître les conditions de financement de la formation

Dates et lieu de formation

Pour 2021 :

L 29 & Mar 30 /03 - 13 & 20/09

Nous consulter pour date à venir

Formation proposée à Blois Possibilité de cours en ligne

En savoir +

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Centre Val-de-Loire 16 Rue de la Vallée Maillard 41 018 BLOIS Cedex Isabelle AUTRET

① 02 54 44 6567 formation-continue@cma-41.fr

▶ Objectifs

Le bon prix pour le client et l'entreprise

▶Objectifs pédagogiques

Etablir ses prix en fonction de son activité à partir d'une méthode simple Créer ses outils de gestion pour contrôler les coûts de ses travaux et prestations

▶ Programme

Thème 1 : Qu'est-ce qu'un bon prix ?

Les notions de prix, valeur et coût

Les contraintes qui pèsent sur un prix

La rencontre de l'offre et de la demande

Le piège du « prix moyen »

Intégrer les coûts cachés

Thème 2 : Les méthodes rapides

Avantages et limites

Le prix du marché et taux de marque

Les coefficients multiplicateurs et taux de marge

Le « a priori » et le « a posteriori »

Thème 3 : Etudier ses différents coûts

Identifier les différents coûts

- Charges variables
- Coûts directs
- Coûts de structure

Déterminer son seuil de rentabilité

- valeur En quantité
- Le point mort

Déterminer son prix en fonction de son coût de revient

Affiner à l'aide des coûts spécifiques

Suivre l'évolution des coûts et de sa rentabilité

Thème 4 : Le coût marginal

Principes

Comment le calculer

Atelier : Déterminer son prix et suivre sa rentabilité

Présentation et manipulation d'un outil sur Excel

Travail sur la situation de chacun des stagiaires

► Formateur/Accompagnateur

Johann SALIN, est titulaire d'un DUT GEA et d'un DSCG. Après une première partie de carrière dans un cabinet d'expertise comptable puis en tant que directeur administratif et financier, il s'est forgé une expérience en gestion, communication et management pendant 20 ans avant de devenir formateur.

© MAJ du Loir et Cher | Ludivine TESSIER | Fév.2021

Handicap

Référent handicap du centre de formation :

Christophe BOURGUIGNON 02 54 74 57 26 c.bourguignon@cfa41.fr

L'établissement s'est doté d'une capacité à étudier, au cas par cas, les besoins spécifiques des candidats qui voudront postuler à une formation afin de mobiliser les moyens nécessaires pour compenser les conséquences d'un handicap.

ORGANISME DE FORMATION

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Loir-et-Cher

N° SIRET : 130 027 980 00056

N° de déclaration d'activité : Enregistrement sous le numéro 24450381045.

N° Datadock : 0087513



► Méthodes et moyens pédagogiques

Formation/Action qui propose une alternance d'apports théoriques, et des cas pratiques nécessaires pour atteindre les objectifs de la formation. De nombreux exemples d'outils permettent une application immédiate des techniques comptables. L'apport théorique de connaissances est fait à partir d'une étude de cas en rapport direct avec la réalité économique d'une entreprise.

▶ Document remis

Un support de cours sur les outils et les méthodes est remis à chaque participant via DropBox. Documents numériques accessibles pendant 3 mois après la fin de la formation.

▶ Indicateur de performance

Les retours sur enquête de satisfaction stagiaires.

► Dispositif d'information et de positionnement des stagiaires

Un entretien **individuel est proposé** pour évaluer le besoin du stagiaire et l'orienter vers un parcours de formation adapté.

Il est remis à chaque futur stagiaire un **programme détaillé**, les dates, les conditions financières de la formation, un bulletin d'inscription ou une convention de stage.

• Une fiche de positionnement est complétée en amont pour chaque futur stagiaire,

pour identifier son parcours passé, définir son objectif, positionner ses attentes afin de personnaliser et individualiser la formation. Ce questionnaire est ensuite confié au formateur.

Toute information demandée à un stagiaire a un lien direct avec la formation et **reste confidentielle.**

▶ Prise en compte de l'appréciation du candidat

Lors de la dernière séance de la formation il sera demandé à chaque stagiaire de compléter une **enquête de satisfaction** sur le déroulement de la formation. Avec l'appui externe de la société **Horizontal Software un questionnaire** à « chaud » est envoyé dans les 10 jours puis un questionnaire à « froid » dans les 2 mois après la formation.

► Evaluation des acquis de formation

A la fin de la formation il est remis **une attestation** pour mesurer l'atteinte des objectifs pédagogiques, formulés en termes de « être capable de ». Elle **mesure les capacités développées en formation**, qui pourront être mises en œuvre dans une situation sociale ou professionnelle, en fonction de l'environnement de l'entreprise. Cette évaluation est élaborée par le formateur à partir des situations pédagogiques utilisées et impliquant le stagiaire.

▶ Suivi post-formation

Un suivi individuel peut être proposé. Le formateur intervient pour vous aider à mettre en place les outils et les méthodes étudiés (devis sur demande). Pour aller plus loin, inscrivez-vous aux formations :

- « Etablir son bilan comptable et son compte de résultat et
- « Tenir sa comptabilité avec EBP ».

▶ Bilan pédagogique du stage

Le formateur établit un bilan pédagogique synthétique qui est transmis pour validation au responsable du service ou au coordinateur pédagogique.

▶ RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Votre conseillère : Isabelle AUTRET **① 02 54 44 65 67**

iautret@cma-41.fr